

№47 / OCTOBRE 2009

SAÔNE

VOTRE COMMUNE



Jane
Birkin

en concert
à l'espace du marais
mardi 26
janvier 2010

1 Les
Transports
en commun

18 L'art sur
un plateau

Sommaire

La gare rénovée.	1
TRANSPORTS EN COMMUN	1
MODIFICATION DES BUREAUX DE VOTE.	2
DÉPART DE M. LE CURÉ	2
Le kiosque installé au centre	3
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE	3
LES FLOPFLONS	4
UN ÉCRIVAIN nous raconte	4
PASSATION DE COMMANDEMENT DU 7 ^e BATAILLON	4
agenda	5
saône à pattes.	5
comptes rendus DES CONSEILS MUNICIPAUX.	6 > 7
TRAVAUX PRÉALABLES	8
Le cinéma, c'est reparti !	8
RECETTES DE CUISINE	9
ÉTAT CIVIL	9
ASSOCIATION ADMR	10
ça bouge DANS LES LOCAUX !	11
exposition La guerre d'INDOCHINE	11
PORTAGE À DOMICILE	11
Le TOUR DU MONDE en une soirée !	11
LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE.	12
ça bouge à L'ÉCOLE MATERNELLE	13
VIVE LE PRINTEMPS !	13
sapeurs-pompiers	13
UNE MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE	14
DE L'AIDE AU BOUT DU FIL	14
soirée THÉÂTRALE	14
La semaine GEORGES BRASSENS	15
FÊTONS L'EUROPE !	15
rencontre 3 QUESTIONS.	16
CONSERVATOIRE CONCERT.	16
BATTERIE FANFARE	16
GUIDE DU COMPOSTAGE.	17
L'ART SUR UN PLATEAU	18

L'éditorial

Alain VIENNET > Maire de Saône

Délégué à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon /
Vice-président du Sybert /
Vice-président du Syndicat du Plateau /
Président du CCAS.



Chères Saônoises, Chers Saônois,

La période estivale se termine, les tournesols, arrivés à maturité, regorgent de graines pour l'hiver ou de nouvelles plantations. L'opération fleurissement "Un soleil à ma porte" relayée par une grande majorité d'entre vous, administrés, acteurs économiques et écoles, aura embelli d'une façon remarquable et remarquée l'ensemble de notre village. Ces deux mois d'été ont permis de préparer au mieux la rentrée scolaire avec la réfection de la toiture de l'école maternelle et les différents travaux nécessaires d'entretien des trois sites scolaires.

Le conseil municipal a retenu deux bureaux d'étude, l'un nous assistera pour la conduite des opérations relatives au plateau sportif et l'autre définira l'implantation du nouveau groupe scolaire regroupant les deux écoles élémentaires.

Les aménagements de voirie rue de l'Étoile avec le tourne à gauche pour accéder à la rue du Bouleau, l'écluse avec alternat Grande Rue et avenue de la Gare sécuriseront les piétons et ralentiront le trafic.

Cet automne, le quartier des Grillons aura fait peau neuve avec l'aménagement paysager et la réhabilitation totale des trottoirs, de la place et des rues Paul Dukas, Jean-Philippe Rameau, Georges Bizet. Les travaux de réfection programmés sur les chemins ruraux offriront également un nouveau visage à notre village et faciliteront les déplacements pour les travaux des champs et les balades de chacun.

Les travaux de plate-formage terminés du centre de secours rue du Cheneau Blond et la mise en route prochaine de la viabilité rendront possible la livraison du bâtiment comme prévu au 2^e semestre 2010.

La finition de l'aire d'accueil des gens du voyage, route de Mamirolle, va résoudre et normaliser le stationnement sur notre commune.

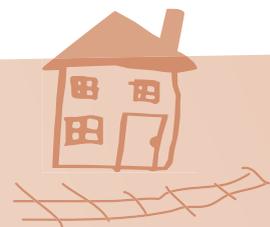
L'étude de faisabilité lancée pour la construction d'un bâtiment comprenant une nouvelle salle des fêtes avec la possibilité d'y adjoindre des locaux destinés aux services, permettra de nous positionner en début d'année et de continuer le phasage que nous nous sommes fixés pour finaliser le carrefour et l'aménagement du centre bourg.

La venue à Saône de Jane Birkin le mardi 26 janvier 2010 pour un concert, la poursuite des projections cinématographiques mensuelles à l'Espace du Marais, les expositions à la médiathèque l'Outo avec la venue d'artistes talentueux et la 6^e édition de Saveurs et Passions en mars 2010 vont encore renforcer notre rôle culturel et notre rayonnement sur le plateau et l'agglomération.

J'espère que la lecture de ce nouveau numéro de "Saône, votre commune" répondra à l'ensemble de vos attentes. Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable rentrée. Soyez assurés que l'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute.

Bien à vous, Alain Viennet

une gare rénovée et innovante...



C'est en présence du vice-président de la région Franche-Comté, du directeur territorial Franche-Comté de la SNCF, du maire et d'élus, que s'est déroulée la réception de la gare de Saône rénovée. La SNCF pour moitié, le Conseil régional et l'État (pour 25 % chacun) ont financé la rénovation de la gare de Saône et permis à celle-ci de devenir la première gare en France à accueillir des écrans d'informations électroniques sur une ligne TER.



Excentrée du cœur du village, cette vieille bâtisse accueille chaque jour depuis 125 ans des dizaines de voyageurs. Alors que la fréquentation de la ligne TER "des horlogers" ne cesse de croître depuis quelques années, la gare de Saône s'est offert un lifting complet. L'objectif affiché est clair : **améliorer la qualité d'accueil et les prestations pour inciter la population à utiliser davantage ce mode de transport.**

La transformation de la gare a débuté dès 2003 avec la réfection complète de ses **abords**. La réalisation d'un nouveau **parking** co-financé par la commune et les Ets Chays a donné à cette zone un visage nouveau. L'amélioration de l'**éclairage** et de la **signalétique** a également contribué à rendre l'endroit plus attractif.

Toutefois la façade du bâtiment et le hall d'accueil montraient de grands signes de fatigue. C'est désormais du passé ! Depuis quelques semaines, **le bâtiment arbore une teinte jaune, le bardage de zinc a été restauré et le hall d'accueil est refait à neuf.**

Mais les trois institutions finançant le projet ne sont pas contentées d'une simple rénovation. En effet, elles ont profité de l'occasion pour moderniser la gare. **Pour la première fois en France, une gare située sur une ligne TER est équipée d'écrans d'informations électroniques.**

L'information des usagers faisant souvent défaut, cette nouveauté permettra de parfaire considérablement l'offre de ce service public.



Des écrans 32 pouces offrent dorénavant aux voyageurs toutes les informations sur le trafic : les prochains trains, les horaires, etc. Une vraie révolution d'autant plus que ces bornes ne se limitent pas à ces informations élémentaires. Loisirs ou découvertes dans la région s'affichent également tout au long de la journée et donnent à tous de bonnes idées de sortie pour le week-end. Alors n'hésitez plus, optez pour les voyages en TER.



Pensez à utiliser les transports en Commun



Adieu stress et embouteillages, bonjour calme et sécurité, le tout en vous laissant transporter jusqu'au cœur de Besançon. Faites des problèmes de stationnement et des difficultés de circulation de vieux souvenirs en utilisant l'offre variée et complémentaire de transports en commun présente sur le territoire de la commune.

Pour rappel, la commune de Saône est desservie par la ligne 83 du réseau de bus GINKO financée par la CAGB et la ligne TER "des horlogers" gérée par le Conseil régional. Ces modes de transport offrent chacun des avantages indéniables :

Écologique La prise de conscience de la fragilité de notre environnement et sa nécessaire préservation sont plus que jamais d'actualité. Devant ces nouveaux défis, nous sommes appelés à modifier nos comportements et notamment notre mode de déplacement. Selon plusieurs études, **prendre la voiture consomme deux fois plus d'énergie que le bus, qui consomme deux fois plus que le train.** À noter cependant que le bus de la ligne 83 fonctionne avec un carburant plus écologique, mélange de gazole et d'eau, qui contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. **Les transports en commun permettent de fluidifier la circulation** et reposent sur une idée simple : rassembler des voyageurs dans un même véhicule pour réaliser des "économies d'échelle".

Économique De nombreux forfaits sont proposés au mois ou à l'année. Passez du train au bus sans aucun problème, ces forfaits permettent de



voyager sur l'ensemble des lignes de bus Ginko mais également en TER dans le Grand Besançon. Étudiants, couples, actifs, seniors, demandeurs d'emploi... **chaque catégorie peut trouver un forfait adapté à ses besoins et à ses revenus.** Ainsi le forfait des adultes actifs SESAME est vendu au mois à 33,70 €, soit un prix de revient du trajet aller/retour d'environ 1,70€ pour une personne travaillant cinq jours par semaine à Besançon. Par comparaison, un trajet aller/retour en voiture est estimé à 2,24€ (+30%) sans parler d'éventuels surcoûts (stationnement, usure et entretien du véhicule...).

Pratique De nombreux aller/retour sont proposés **tout au long de la journée.** Par ailleurs, ces modes de déplacement offrent un **confort** largement équivalent à celui d'une voiture. Fini le stress au volant, asseyez-vous et détendez-vous jusqu'à destination. Le nouveau bus de la ligne 83 est équipé de 49 places assises, d'une place pour personne à mobilité réduite, de vitres athermiques et de la climatisation. Quant aux nouveaux TER, outre un design moderne, ils sont agencés pour être plus conviviaux et très spacieux (emplacements pour les vélos). De plus, le voyage en train vous permettra de traverser la côte de Morre en seulement quelques minutes sans aucun risque de bouchons ! C'est donc **en toute sécurité** que vous serez amenés au cœur de la capitale comtoise.

Si malgré tout ces avantages vous préférez encore utiliser votre voiture, **pensez au co-voiturage** sur : www.covoiturage.besancon.fr

POUR EN SAVOIR PLUS... www.ginkobus.com / www.ter-sncf.com

Modification des bureaux de vote

Une modification des listes électorales s'avère nécessaire au vu du nombre croissant de Saônois. Un redécoupage par bureau de vote a donc été effectué.

La répartition est désormais la suivante : le **bureau de vote n°1 (école de la Mairie)** comptera 1102 inscrits (contre 1466) et le **bureau de vote n°2 (école de la Messarde)** 1194 (contre 830).

Nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales doit avoir lieu au plus tard le **31 décembre 2009**. Sont concernées les personnes nouvellement installées et les personnes ayant atteint l'âge légal (18 ans au 28 février 2010).

Se présenter au secrétariat de mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, afin de remplir le formulaire de demande d'inscription.



zone bureau 1



zone bureau 2



Départ de M. le curé

Amis de Saône,

Peut-être dois-je réparer une erreur que j'ai faite en quittant d'une façon trop discrète le village de Saône, ne désirant pas, de ce fait, que soit offert par la commune et par la communauté catholique, le verre de l'amitié, marquant mon départ.

La Municipalité me donne aujourd'hui, par un mot sur "Saône votre commune" l'occasion de dire « au revoir » à tous les habitants du village : ceux que je n'ai pas connus, comme ceux que j'ai connus.



Désiré Cotton recevant le cadeau de la municipalité marquant son départ.

Vous dire à tous « au revoir » ne signifie pas vous quitter, car on ne peut pas avoir habité 30 ans dans un village sans conserver une multitude de souvenirs mais surtout sans garder en mémoire un grand nombre de visages : les uns toujours présents, les autres ayant quitté ce monde.

Que dire encore ?... J'ai été heureux au milieu de vous... Certes il y a eu des situations difficiles, par exemple : accompagner des jeunes malades.

Mais ces moments pénibles n'empêchent pas la vie d'avoir un sens. Et en toutes circonstances, je me suis senti faisant partie d'un peuple, d'une communauté humaine, à part égale avec chacun et chacune d'entre vous. Vous formez "un peuple" que je qualifierais de sympathique, ouvert et tolérant. **Si j'ai donné un peu de moi-même, vous aussi, vous m'avez donné un peu de vous. Merci !!**

J'ai apprécié en particulier la qualité des relations qui ont existé entre la communauté catholique et les diverses municipalités que j'ai connues. Ces relations ont toujours été très respectueuses – sans doute constructives – et aussi par un certain côté, complémentaires.

« Quitter, dit-on, c'est mourir un peu », mais quand on a aimé, toujours de riches choses demeurent.

D. Cotton





Le kiosque* installé au centre du village

Durant ce mois de juin, le kiosque réalisé par les Compagnons de Devoir de Saône à l'occasion du Téléthon 2007 a été déplacé.

Il était à l'abri, sous le auvent de la cuisine de l'Espace du Marais depuis de longs mois.

Le transfert s'avéra rapidement compliqué, vu le poids (entre 4 et 5 tonnes !) et la hauteur de l'œuvre. Seule une entreprise de levage pouvait effectuer le transport au moyen de manitou et de plate-forme adéquats.

Le convoi remonta lentement la rue de la Mairie avec le kiosque solidement arrimé. La manœuvre se termina par la dépose du chargement à côté de l'Arbre de la Liberté ; **son emplacement définitif sera décidé au moment de la validation de l'aménagement de cette partie du centre bourg.**

Les passants ont pu admirer, tout au long de l'été, le fleurissement généreux que les employés municipaux avaient placé dans cet ouvrage de belle facture.



cérémonie commémorative



Le 8 mai 2009, au pied du monument aux morts un public nombreux était venu honorer la mémoire de ceux qui ont payé de leur vie, leur participation à la Seconde Guerre mondiale. Pendant cinq longues années, l'Europe vécut sous les sévices et l'horreur de la barbarie nazie.

65 ans après, cette cérémonie est loin d'avoir perdu de son sens. Elle est l'occasion d'**entretenir le souvenir et la mémoire de toutes les familles qui ont été touchées par cette terrible guerre.**

Mais année après année, elle porte aussi en elle un **message d'espoir, notamment pour les jeunes générations, avec la construction européenne de la paix.** D'ailleurs, au cours de cette cérémonie, la lecture du message du ministre des Anciens Combattants a été faite par les enfants des écoles.

Durant la cérémonie, le capitaine Prout du 7^e bataillon du train a décoré M. Bernard CHAMBELLAN, ancien d'Algérie.

Dans leurs discours, M. le Maire et les présidents des associations d'anciens combattants

ont largement évoqué ce passé douloureux. De l'analyse des erreurs du passé, ils ont fait de leurs allocutions un moment également tourné vers le futur.

La cérémonie s'est clôturée à la salle Guine-mand par le traditionnel apéritif offert par la municipalité.

« Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer... LIBERTÉ »

Extrait du poème Liberté de Paul Eluard



Les Flonflons à Saône ***

Pour le 1^{er} pique-nique citoyen organisé par la municipalité, et malgré une météo incertaine, de nombreux Saônois ont répondu présents ce 13 juillet.

Les élus les ont accueillis avec un **apéritif** de bienvenue.

La **retraite aux flambeaux** accompagnée par la batterie fanfare de Saône a été un véritable succès et les enfants ont **défilé** fièrement avec leurs lampions jusqu'au stade. Une foule de spectateurs a applaudi le **feu d'artifice** coloré et détonant.

La soirée s'est poursuivie par un **bal** à l'Espace du Marais où une chaude ambiance s'est rapidement installée grâce à la musique proposée par D.J Star System.

Un coup de chapeau à l'**Amicale des sapeurs-pompiers** pour son dynamisme et sa convivialité !



Un écrivain nous raconte...

Mardi 12 mai 2009, Madame Gisèle Tuailon-Nass présentait, à la médiathèque, son second roman : "Les Passagers de l'Aube". Ancien professeur de lettres, elle a déjà écrit un roman, des nouvelles, des récits et contes pour enfants.

Cette enseignante a participé à un **travail collectif sur la Résistance dans le Doubs pendant la Seconde Guerre mondiale**. Ces recherches ont servi de support à son dernier roman dans lequel elle retrace l'histoire de Flora, passeuse d'hommes et de femmes, de renseignements, à la frontière suisse durant l'Occupation.

Toute cette discussion était illustrée par des portraits de personnes qui l'ont inspirée ainsi que de cartes de la région du Haut-Doubs.

L'auteur, de par sa culture et ses investigations, a su saisir l'attention des personnes présentes à cette conférence.

La soirée s'est terminée par une séance de dédicaces et le pot de l'amitié.

Vous pouvez vous plonger dans ce roman captivant en l'empruntant à la médiathèque.

passation de commandement du 7^e BT

Le 25 juin 2009 a eu lieu, au quartier Joffre à Besançon, la cérémonie de passation de commandement du 7^e bataillon du train présidée par le colonel LESIMPLE, chef d'état-major de l'état major de force n°1 représentant le général de division FUGIER, commandant l'état-major de force n°1, actuellement projeté en ex-Yougoslavie.

Le 7^e bataillon du train a été créé en 1999, suite à la dissolution du 7^e régiment de commandement et de soutien dont il a repris l'étendard et les traditions.

Installé au quartier JOFFRE depuis juin 2006, le bataillon est actuellement composé de 11 officiers, 42 sous-officiers, 121 militaires du rang et 50 personnels civils, regroupés en majorité au sein d'une seule unité élémentaire, l'escadron de quartier général.

La mission du bataillon est d'assurer le soutien opérationnel de l'état-major de force n°1 stationné au quartier RUTY à BESANCON.

À compter du 1^{er} juillet 2009, cette mission a profondément changé: le bataillon a perdu sa fonction opérationnelle au profit du soutien administratif des formations implantées à Besançon.

De ce fait, dans le cadre de la mutualisation du soutien au sein des armées, il a perdu son escadron de quartier général qui a été transféré à l'état-major de force n°1.

En contrepartie, il a vu la création de deux escadrons d'administration et de services.

Le lieutenant-colonel COLLOMBON, chef de corps descendant, a pris le commandement du 7^e bataillon du train le 28 juin 2007. Il a quitté son commandement. Muté comme chef du bureau des affaires générales de la direction interarmées des réseaux d'infrastructures et systèmes d'information (DIRISI) stationnée à Paris, il a rejoint sa nouvelle affectation.

Le lieutenant-colonel NOVAK, chef de corps montant, assurait depuis 3 années la fonction de chef du bureau logistique de l'état-major de

la 7^e brigade blindée basée à Besançon. Il a été investi du commandement du 7^e bataillon du train.



LCL Yves NOVAK - LCL Eric COLLOMBON



Le LCL Yves NOVAK qui défile à la tête du 7^e BT

À Noter sur votre Agenda



Octobre 2009

Samedi 3 BOURSE AUX SPORTS
(Espace du Marais).

Du 3 au 31 EXPO (Médiathèque l'Outo).

Mer. 14 CINÉMA (Espace du Marais).

Sam. 24 LOTO (Espace du Marais).

Lundi 26 DON DU SANG (Espace du Marais).

Novembre

Mer. 4 CINÉMA (Espace du Marais).

**Du 7 NOV.
au 5 DÉC.** EXPO (Médiathèque l'Outo).

Mer. 11 ARMISTICE 1918.

Sam. 14 L'ART SUR UN PLATEAU
(Médiathèque l'Outo).

Sam. 14 BOURSE AUX JOUETS
(Espace du Marais).

Sam. 14 LOTO (Espace du Marais).

Décembre

Mer. 2 CINÉMA (Espace du Marais).

Sam. 5 TÉLÉTHON.

Mer. 16 CINÉMA (Espace du Marais).

Sam. 19 LOTO (Espace du Marais).

Lundi 21 DON DU SANG (Espace du Marais).

Jeudi 31 RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN
(Espace du Marais).

Janvier 2010

Sam. 9 REPAS DES ANCIENS
(Espace du Marais).

Sam. 16 THÉÂTRE (Espace du Marais).

Sam. 23 LOTO (Espace du Marais).

Mardi 26 JANE BIRKIN
(Espace du Marais).

Mer. 27 CINÉMA (Espace du Marais).

Sam. 30 REPAS DANSANT
(Espace du Marais).

Février 2010

Lundi 22 DON DU SANG (Espace du Marais).

Mer. 24 CINÉMA (Espace du Marais).

Sam. 27 SOIRÉE CARNAVAL
(Salle Guinemand).

Mars 2010

Sam. 13 CONCERT (Espace du Marais).

Sam. 20 LOTO (Espace du Marais).

Mer. 24 CINÉMA (Espace du Marais).

Sam. 27 SAVEURS ET PASSIONS
et dim. 28 (Espace du Marais).

Avril 2010

Mer. 21 CINÉMA (Espace du Marais).

Dim. 25 DIAGONALE DU DOUBS.

Saon'à Pattes

Le pédibus gratuit, baptisé SAON'À PATTES reprend le 18 septembre 2009 tous les vendredis matin et soir.

Grâce au SAON'À PATTES, les enfants du primaire peuvent se rendre à l'école à pied, accompagnés d'adultes bénévoles, sur 7 trajets sécurisés : 4 desservent l'école de la Mairie et 3 l'école de la Messarde.

Nous avons besoin de nouveaux bénévoles accompagnateurs, alors si vous êtes disponible, contactez Patrice Dupont au 03 81 55 26 84.

Le plan est consultable sur internet : <http://asparele25.free.fr> rubrique SAON'À PATTES.



Comptes rendus des conseils municipaux

Séance du 25 février 2009

ADMINISTRATION

Présentation du compte de gestion, il n'appelle aucune remarque. *Approuvé à l'unanimité.*

Pour les comptes administratifs de 2008, Patrick Saillard est désigné président. Les résultats cumulés des exercices 2007-2008 présentent pour le budget principal un excédent de 1.090.417,07€ pour la section fonctionnement et un déficit de 12.573,42€ pour la section investissement. *Unanimité moins une abstention.*

Par ailleurs l'affectation des résultats de 2008 est adoptée à *l'unanimité.*

Les dossiers éligibles à une demande de subvention seront déposés pour le 1^{er} mars. Sont concernés par cette demande : la réfection des chemins ruraux, la création d'un trottoir rue de la Gare, la mise en place d'un tourne à gauche rue de l'Etoile, le réaménagement du lotissement des Grillons et l'informatisation de l'école maternelle. *Unanimité.*

Par promotion interne, Thierry DELACOUR est promu agent de maîtrise. *Unanimité.*

Suite à la décision du conseil municipal de janvier d'acquérir les terrains "devant la Cure" la commune charge l'établissement public foncier (E.P.F) de porter l'opération, la rétrocession sera effectuée ensuite à la commune. *Unanimité.*

URBANISME

La 2^e phase / 2^e tranche de l'assainissement concerne le secteur du petit Saône dont le périmètre s'étend du centre commercial au poste de refoulement rue de l'Industrie, le coût des travaux est estimé à 446.000€ HT.

PATRIMOINE

La ville de Besançon a acquis trois sites sur la commune (la Fontaine du Bas, le Creux sous Roche et l'Œil de Bœuf) et prendra en charge les barrières de protection ainsi que l'entretien des espaces verts, qu'elle confiera à une entreprise d'insertion.

ENVIRONNEMENT

La mise à jour du règlement du marché du samedi matin est adoptée à *l'unanimité.*

Le conseil se prononce favorablement à l'aménagement d'une aire de loisirs sur la parcelle forestière 18. *Unanimité.*

Le conseil propose de soutenir un aménagement minimum du marais, et juge très positif l'idée d'acquisition d'une maison permettant d'accueillir le public et les bureaux du syndicat.

Séance du 25 mars 2009

ADMINISTRATION

L'augmentation de 2 % des taxes pour 2009 est acceptée par 12 voix pour, 9 contre et une abstention. Les nouveaux taux s'élèvent à :

- taxe d'habitation 7.56 %
- foncier bâti 11.95 %
- foncier non bâti 26.99 %

Après discussions, le budget principal est accepté par une majorité de conseillers, 13 pour, 9 contre :
- dépenses de fonctionnement 2 474 909,96€
- recettes de fonctionnement 2 474 909,96€
- dépenses investissement 4 588 926,07€
- recettes investissement 4 588 926,07€

Conformément à la loi, le budget principal est présenté à l'équilibre pour un montant total de 7 063 836,03€.

Sont votés à *l'unanimité* les budgets assainissement, forêt et caveaux.

Les subventions sont attribuées aux associations du village pour un montant total de 29 975,95€. *Unanimité.*

La signature d'une convention de transfert des équipements communs du lotissement "Le Pré devant la Cure" est approuvée à *l'unanimité.*

Est également approuvée à l'unanimité la signature d'une convention du Plan de relance de l'économie relatif aux fonds de compensation de la TVA entre la commune et l'État.

URBANISME

Pour raccorder les réseaux de l'aire des gens du voyage sur le réseau d'eau potable communal, il a fallu prévoir des travaux supplémentaires. La signature d'un avenant au marché de travaux s'élevant à 4081€ HT est nécessaire. Ces frais seront remboursés par la CAGB. *Unanimité.*

COMMERCE / ENVIRONNEMENT

Renouvellement de la convention avec l'association des chasseurs sans modification du tarif pour les trois ans à venir. *Unanimité.*

Une vente de deux lots de 17 à 18 stères a eu lieu. Les lots non distribués lors de l'affouage ont été conservés pour l'année prochaine (bois sur pied).

Séance du 6 mai 2009

ADMINISTRATION

Suite à la demande des communes associées à Saône, et, en raison de l'arrivée prochaine de la TNT, le conseil municipal décide de

dénoncer au 31 décembre 2009 la convention de maintenance de l'antenne permettant de recevoir ARTE sur le plateau. 15 pour, 1 contre, 5 abstentions.

Une subvention est demandée au SYDED pour l'installation de 7 candélabres dans la rue de la Croix de Mission. *Unanimité.*

PATRIMOINE

8 jeunes entre 15 et 18 ans participeront aux "jobs d'été", leur travail sera compensé par des chèques cadeaux de 80€.

Concernant le fleurissement, l'horticulteur BOICHARD a été retenu pour une somme de 3 518€. Par ailleurs, plus de 6000 graines de tournesol ont été distribuées à la population dans le cadre de l'opération "Un soleil à ma porte".

Au cimetière, pour remédier aux fuites d'eau, un nouveau raccordement général depuis la rue du Fiètre sera mis en place pour un montant de 3 193€ et 654€. *Unanimité.*

Pour remplacer un agent, il est fait appel à un emploi temporaire de cinq mois.

La commission patrimoine est chargée d'étudier le réaménagement du presbytère à la demande de l'unité pastorale.

AFFAIRES SOCIALES

4 bureaux d'étude sur 9 ont été pré-sélectionnés par le comité de pilotage du "projet école" pour la réalisation de l'étude de faisabilité de l'école. Au final, après auditions, un seul cabinet sera retenu.

URBANISME

La commune lancera une étude sur l'assainissement dont les objectifs permettront de contrôler les résultats des travaux faits en 1^{er} phase et d'orienter dans un second temps la réalisation de la 2^e phase. La mise en séparatif de la rue de la Fontaine devenant prioritaire, la DDEA et l'Agence de l'eau insistent sur le travail à mener auprès des riverains pour vérifier leur branchement et se mettre en conformité.

COMMERCE / ENVIRONNEMENT

Benoît HUFSCHEMITT devient correspondant défense en remplacement de Daniel FABREGUES. *Unanimité.*

Pour doter la commune d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) une nouvelle commission consacrée à ce thème est mise en place.

Une demande de subvention sur l'aménagement du chemin de la parcelle 42 est votée. *Unanimité.*

Séance du 3 juin 2009

SPORT / CULTURE / JEUNESSE

Un nouveau service sera mis en place très prochainement à la médiathèque : le portage à domicile. Ce service consiste à apporter des livres chez les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

ADMINISTRATION

La commission "administration" propose à la vente le bâtiment communal rue de la Fontaine où exerce M^{me} Siegrist et dont le bail est en cours de résiliation. Proposition rejetée par 12 voix contre, 8 pour et 2 abstentions.

À la suite d'une fuite d'eau à la cure, le conseil décide à l'unanimité de prendre en charge le surplus de la facture soit 595€.

La passation d'un contrat de maintenance pour le matériel informatique de la mairie est approuvée par 16 voix pour, 1 contre et 5 abstentions. Par ailleurs, un contrat de sauvegarde des données informatiques est également voté par 17 voix pour, 1 contre et 4 abstentions.

AFFAIRES SOCIALES

Plusieurs pistes de réflexion sont engagées pour faire évoluer le dispositif contrat territoire-jeunesse qui s'adresse aux adolescents de notre village âgés de 11 à 17 ans.

PATRIMOINE

Concernant les tennis couverts, le cabinet ARCHI.TECH a présenté l'étude de faisabilité au Syndicat du Plateau. Deux courts peuvent être implantés pour environ 750000€ HT. L'estimation de la valeur du foncier de l'ancien gymnase et du bâtiment existant est sur une surface de 300 m².

URBANISME

À l'aire des gens du voyage, la pose et les branchements des cabines toilettes/douches ont été effectués. Reste à EDF le soin de procéder au raccordement. Une inauguration sera mise en place avec la CAGB.

COMMERCE / ENVIRONNEMENT

Le conseil décide, à l'unanimité, de la coupe des épicéas de la Vaivre.

Séance du 8 juillet 2009

SPORT / CULTURE / JEUNESSE

Une subvention de 100€ pour "les Virades de l'espoir" est votée à l'unanimité.

La convention URFOL concernant les séances de cinéma est reconduite. La subvention de fonctionnement est identique à la saison précédente soit 2500€.

ADMINISTRATION

Le conseil municipal choisit la société SAREST comme aménageur de la ZAC Habitat. 20 voix pour, 2 abstentions.

Il est décidé d'augmenter les horaires du poste de l'agent chargé de la comptabilité au 1^{er} octobre 2009 pour le passer à plein temps. Unanimité.

L'abbé Cotton assurait le gardiennage de l'église, celui-ci ayant pris sa retraite, il convient de lui verser l'indemnité de gardiennage au prorata du temps de présence. Unanimité.

La délégation au maire n°4 votée le 8 décembre 2008 est modifiée. Désormais le maire peut seul négociateur et signer les avenants de chantiers de plus de 5%. 17 voix pour, 3 contre.

Reconduction de la convention entre la CAGB et la commune, relative à la tenue du fichier des usagers REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères). Unanimité.

AFFAIRES SOCIALES

Le contrat relatif à la gestion du périscolaire arrive à terme le 31/12/2010. La commission "affaires sociales" propose de lancer une vaste réflexion et de nouvelles pistes pour améliorer la gestion financière tout en préservant la qualité du service. À l'unanimité, le conseil municipal demande de poursuivre cette réflexion.

Le bureau MP conseil a été retenu par la commission d'appel d'offres pour mener à bien l'étude de faisabilité du groupe scolaire.

Le budget pour le fonctionnement de la Ludothèque au second semestre 2009 est maintenu. Unanimité.

PATRIMOINE

3 candidats ont participé au recrutement du poste d'agent technique, 1 candidat a été retenu. Le poste sera pourvu en septembre 2009 si le candidat l'accepte.

URBANISME

Le conseil décide d'engager la procédure pour l'acquisition d'une partie de la parcelle située 3B rue des Pommiers, cadastrée AD 276 afin de procéder aux travaux d'élargissement de la voie pour permettre aux camions-bennes de circuler. Unanimité.

COMMERCE / ENVIRONNEMENT

Un arrêté municipal limitant la vitesse à 30 km/h sur les chemins ruraux sera pris et des panneaux seront posés. Par ailleurs, une commission extra municipale "chemins ruraux" a été mise en place.

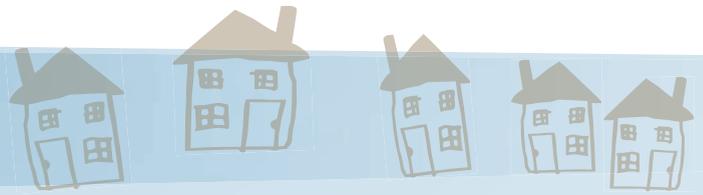
Le conseil accepte à l'unanimité d'harmoniser les tarifs pour toutes emprises sur le domaine public.

Une étude de faisabilité (subventionnée à 70%) pour la réalisation d'une chaufferie bois est décidée par le conseil. Unanimité.

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux est disponible dans son intégralité sur le site de la commune : www.saone.fr



Travaux



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

SUCHET Christophe	8 rue Mozart	Panneaux photovoltaïques
SNCF	Avenue de la Gare	Ravalement bâtiment
PROUDHON Philippe	6 rue de la Messarde	Clôture
SIMON Christian	16 ter avenue de la Gare	Abri
MESLIER Nicolas	16 rue des Frères Maire	Terrasse
MANHATTAN SARL	La Poste	Changement d'enseignes
ROUSSET / DANREY	9 rue du Bouleau	Clôture
SCI la BARBECHÉ	1 impasse du Chateau	Véranda
DUBOZ François	20 rue du Cheneau Blond	Isolation avec crépi
CASTAN Alain	18 rue Roumotte	Clôture
GERBIER Damien	5 rue des Pommiers	Clôture
ROSSI David	15 rue de la Mairie	Réfection Isolation toiture Ouverture de fenêtre
GAUME Aurélien	16 E Grande Rue	Muret
MOUROT Hubert	15 rue des Tilleuls	Véranda
LEMERCIER Pierre	1 rue des Castors	Changement de tuiles
MARGUET Jean-Claude	47 rue Louis Pergaud	Tuiles photovoltaïques
BARTHOD Claude	7 rue des Ronces	Réfection mur
CHEVASSUS Jean-Claude	5 rue des Arondes	Panneaux photovoltaïques
BERGER Jean-Pierre	12 C rue des Ronces	Capteur à tubes
PERY Simone	3 rue des Prairies	Panneaux solaires
CLAUDET Jean-Claude	3 rue Paul Dukas	Ravalement + création de débords de pignon
MOUROT Hubert	15 rue des Tilleuls	Fenêtre de toit
RIGAL Philippe	19 rue Louis Pergaud	Abri de jardin
LANCON John	7 rue Alix Champlon	Abri de jardin
NICOLAS René	17 rue du Clousey	Réfection toiture
BELOT Patrick	1 impasse Combe Bernard	Piscine couverte

MARECHAL Cyril	5 rue Louis Pergaud	Clôture
DOMON Yves	17 rue de la Glacière	Réfection toiture et façades
SOURO Norbert	3 rue de Chardonnet	Bûcher
CHAMBIN Christian	11 rue Croix de Mission	Réfection toiture
AMIOTTE Jacques	28 rue du Hameau	Réfection façades
GOMES Sébastien	26 rue des Pommiers	Bûcher
CARRY Jean-Marie	4 rue du Moulin	Barrière mobile
BOURDENET Yves	7 Grande Rue	Réfection toiture
POIGNOT Adrien	15 rue de l'Etoile	Fenêtre en porte-fenêtre
MOUREY Francis	23 rue de la Fontaine	Réfection toiture
COMMUNE de SAONE	Ecole Maternelle	Réfection toiture
VAUFREY Gérard	26 rue du Hameau	Ravalement façades
FIGON Roger	17 avenue de la Gare	Réfection façades
PRAOM Christian	15 rue Charles Bonnefoy	Réfection façades
PAUSET James	23 rue Louis Pergaud	Panneaux solaires
Solutions pour maisons intelligentes	27 rue de la Corvée	Panneaux photovoltaïques
JOLIAT Bernard	6 rue des Hurlevents	Capteurs solaires à tubes
OPPER Patrick	1 impasse du Chateau	2 capteurs solaires
LURATI Marc	12 rue des Ecots	Abri de jardin
PAUPE David	21 rue Louis Pergaud	Abri de jardin
ROSE Christian	17 rue du Hameau	Changement tuiles Modif. 2 velux en fenêtres
VIENNET Denis	6 rue des Arondes	Ravalement façades
MIRALLES Josefa	9 rue des Anémones	Clôture
BOUCLY Michel	34 rue Louis Pergaud	Abri de jardin
LECAILLE Marc	15 avenue de la Gare	Extension garage
BERGEZ Michel	9 rue de la Glacière	Véranda
CHAMBIN Christian	11 rue Croix de Mission	Création accès sur parcelle

LES SÉANCES DE CINÉMA, C'est reparti !

C'est avec entrain que la commission Animations s'apprête à recevoir pour la prochaine saison cinématographique, les spectateurs à l'Espace du Marais, une fois par mois.

Ces séances sont mises en œuvre avec le concours de l'URFOL qui se déplace avec son matériel pour offrir le cinéma à notre porte.

Les films qui ont remporté le plus de succès sur l'année sont pour le jeune public "Mia et le Migou", "Madagascar" et "Volt, star malgré lui".

Côté adultes, "l'Apprenti" a été applaudi par quelque 180 personnes qui avaient investi notre salle ; "De l'autre côté du lit" a également remporté un certain succès.

Les prix sont attractifs : 3.80 € pour les - de 18 ans, les titulaires de la carte Cézam, de la carte Avantages Jeunes et les adhérents indivi-

duels à la Ligue de l'Enseignement. Le tarif normal s'élève à 4.60 €.

Les séances ont lieu **le mercredi à 17 h** pour le jeune public **et à 20 h** pour le film plus particulièrement destiné aux adultes. Les dates pour la saison 2009-2010 sont disponibles au secrétariat de mairie.

Souhaitons que l'année à venir soit riche en films de qualité et réponde à vos attentes. À bientôt à l'Espace du Marais.

RECETTES DE CUISINE

PAELLA AU POULET ET FRUITS DE MER

Ingrédients pour 10 pers. : 800 g de riz / 150 g de poivron rouge / 250 g de petits pois / 250 g de carottes / 10 gambas / 100 g de crevettes décortiquées / 150 g d'encornets / 250 g de fruits de mer (s'il y a du surimi, l'ôter) / 200 g de moules avec coquilles ou 20 pièces / 1 kg de filet de hokki, julienne ou limande / 1 cube de fumet de poisson / 1 chorizo doux / 5 cuisses de poulet / épices pour paëlla / huile d'olive.

- Faire revenir individuellement les poivrons coupés en lamelles, les carottes coupées en bâtonnets, les gambas, les cuisses de poulet coupées en deux et le chorizo coupé en rondelles, le poisson coupé en morceaux, les fruits de mer, plus les encornets, plus les crevettes décortiquées.
- Mettre le tout de côté, sauf les cuisses de poulet qu'il faut finir de cuire au four.
- Faire suer le riz sans coloration, y ajouter les petits pois, les moules, le fumet de poisson et tout ce que l'on a mis de côté.
- Recouvrir d'eau et laisser cuire à couvert sur feu doux.
- Présenter dans un grand plat en déposant dessus les gambas et le poulet. Servir très chaud.

CRÈME DE COURGETTES

Ingrédients pour 4 pers. : 4 courgettes moyennes / 1/2 l de bouillon de volaille / 2 dl de crème liquide / 50 g de beurre / 1 poignée de cerfeuil / sel et poivre.

- Couper le bout des courgettes et faire des tronçons de 5 cm de longueur. Mettre à cuire 1/2 litre de bouillon de volaille. Sur 2 courgettes, enlever la peau au couteau en faisant un cube du coeur, émincer la peau en julienne de 1 millimètre de large.
- Couper le coeur et le reste des courgettes en 4 dans le sens de la longueur, les mettre à cuire 25 mn dans le bouillon.
- Pendant ce temps, faire suer sans coloration la julienne dans le beurre, saler et poivrer. Elle doit rester croquante.
- Fouetter 1 dl de crème et la conserver au frigo.
- Mettre le bouillon et les courgettes dans un mixer. Mixer, ajouter le reste de crème et rectifier l'assaisonnement.
- Déposer au fond d'une soupière la julienne, ajouter les courgettes mixées, terminer avec la crème fouettée mise en ilot comme les îles flottantes et le cerfeuil lavé et équeuté.

SOUPE DE COURGETTES

Ingrédients : 1 kg courgettes / 1 l d'eau / 4 portions de fromage fondu / 2 cubes de bouillon.

- Laver et couper les courgettes en rondelles. Mettre dans la cocotte-minute courgettes, eau, fromage fondu, bouillon cube. Cuire 10 minutes (temps à compter lorsque la soupape chuchote), mixer et déguster.

NB : avec les enfants, éplucher les courgettes entièrement : ainsi il n'y a pas de morceaux de peau ! Selon l'amertume des courgettes, les éplucher entièrement ou une sur deux.

naissances

Nom et prénom	Adresse	Date
POIGNOT Ambre	15 rue de l'Etoile	02/03/2009
BOUALEM Hichem	18 rue Chopin	30/03/2009
JEANTET-RONCALLI Elfie	8 rue de la Cassotte	08/04/2009
NICOLAS Lyoris	10 route de Gennes	09/04/2009
LAMBÉY Marion	11 rue des Pommiers	20/04/2009
MARGUET Elsa	13 rue de la Corvée	27/04/2009
JUAREZ Noa	12 rue de la Fontaine	29/04/2009
BOISSET Mahé	5 C rue de la Fontaine	14/05/2009
GRILLOT Sacha	4 cour Maurice Ravel	14/05/2009
DECOURSELLE Enzo	7 rue des Pommiers	14/05/2009
HILLENWECK Sam	24 rue des Pommiers	01/06/2009
HAREL Sloan	4 avenue de la Gare	14/06/2009
VICAIRE Clarisse	3 rue du Hameau	19/06/2009
CHAVENTON Anthony	10 rue de la Fontaine	27/06/2009
COURVOISIER Suzon	20 rue Louis Pergaud	22/07/2009
MEUNIER Charlie	19 B av. de la Gare - Apt. 3	29/07/2009
MARCHIZET Jules	9 rue Le Pied de Roche	31/07/2009

mariages



Épouse	Époux	Date
PERRONNET Angélique	BERNARD Philippe	28/02/2009
RABELLIAU Jessica	POHL Benjamin	09/05/2009
MONNIER Sabine	PARISOT Franck	23/05/2009
MERCADIER Henriette	PETIT Philippe	30/05/2009
VURPILLAT Simone	ENCARNACAO Daniel	06/06/2009
BARTHOT-MALAT Céline	CONTOZ Aurélien	13/06/2009
LOUISET Angélique	DEMONTROND Sylvain	20/06/2009
TATON Marie-Laure	MILLERET Gaëtan	27/06/2009
VERETIOKHINA Svetlana	JEANNOUTOT Daniel	04/07/2009
BOUCHEZ Marie	DOUEZY Jean-François	01/08/2009
CHAMPLON Laure	BERARD Eric	01/08/2009
ROUSSEL Mélanie	BOURIOT François	08/08/2009
VINCENT Sandra	AUBERT Marcellin	15/08/2009
DOMON Magali	BERGEROT Cyrille	22/08/2009
CAGNON Elodie	KOBA Gilles-Axel	29/08/2009
LIMOUSIN Brigitte	TOCHOT Christian	29/08/2009
NICOLAS Caroline	SCHUMMER Jérôme	29/08/2009

décès

Civilité, nom, prénom	Naissance	Âge	Adresse	Décès
M. BOURNEZ Jean-Pierre	14/08/1944	64	21 rue de la Glacière	18/02/09
M ^{me} NICOLAS Louise	11/06/1927	81	8B Grande Rue	07/03/09
M ^{me} BOURQUE Georgette	10/05/1919	89	10 rue du Bouleau	12/03/09
M ^{me} FEVE Alexandrine	01/08/1911	97	6 imp. Combe du Bas	12/03/09
M ^{me} TOITOT Danielle	16/06/1925	83	7 rue de la Mairie	06/04/09
M. FAUVIN Pierre	22/05/1921	87	10 rue du Bouleau	14/04/09
M ^{me} COLLET Yvonne	04/08/1909	99	10 rue du Bouleau	17/04/09
M. MARIE Christian	19/03/1937	72	7 allée Louis Jahier	13/06/09
M. GRENOT Robert	20/04/1929	80	6 rue du Bouleau	19/06/09
M. GERBIER Tom	14/07/2009	0	5 rue des Pommiers	15/07/09
M. COULET Edmond	07/10/1921	87	1 rue du Bouleau	21/08/09
M ^{me} LUGANT Gilberte	02/09/1920	88	6 rue des Ronces	22/08/09
M. PAGNOT Dominique	20/09/1953	55	14 rue de l'Etoile	28/08/09
M. JAFFREDO Thomas	03/03/1981	28	34E Grande Rue	30/08/09
M ^{me} BLANCHOT Marie	07/02/1909	100	10 rue du Bouleau	15/09/09

Nous sommes l'Association du Service à Domicile (ADMR) du secteur de Saône et nous avons pour but de permettre aux personnes et aux familles de bien vivre chez elles.

En effet, nous intervenons afin de favoriser le maintien à domicile de personnes fragilisées par la maladie, la vieillesse, le handicap ou dans le cadre d'une situation temporaire difficile (maternité, hospitalisation...).

Par ailleurs, l'association peut également intervenir ponctuellement ou régulièrement au domicile de personnes valides et autonomes pour des tâches ménagères, de la garde d'enfants à domicile, du jardinage ou du bricolage.

Animée par des bénévoles actifs et des intervenantes à domicile attentives et dévouées, l'association intervient sur Fouchers, Gennes, La Chevillotte, Le Gratteris, Mamirole, Naisey, Saône et Trépot. Elle est présidée par Hélène CARRAS.

Les bénévoles de l'ADMR ont une mission passionnante : s'engager au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées ou handicapées, pour leur permettre de bien vivre, chez eux.

L'ADMR est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, alors si la solidarité, l'entraide et le partage sont des notions qui vous animent, venez les vivre avec nous. Contre un peu de votre temps, nous vous offrons le plaisir d'agir en équipe avec convivialité.

Avec l'ADMR, vivre en toute liberté !

L'ADMR est une association à but non lucratif. Notre engagement est de vous donner les moyens de rester et de bien vivre à votre domicile. Ainsi, vous pouvez opter pour l'un de nos services (repas, téléassistance, entretien ménager, garde d'enfants...) le temps que vous voulez (toute l'année, pendant les vacances de vos proches...) et vous pouvez arrêter définitivement ou temporairement notre intervention quand vous le souhaitez.

Vous êtes libres de vos choix, c'est donc vous qui décidez en fonction de vos besoins de l'utilité de nos services.

Avec l'ADMR, vivre en toute confiance !

Nos actions sont reconnues pour leur utilité sociale et pour le développement du territoire. De ce fait, le coût de nos services peut être partiellement pris en charge par des organismes financeurs comme le Conseil Général, la CAF, la MSA et les principales mutuelles et caisses de retraite.

Par ailleurs, une déduction ou un crédit d'impôts de 50 % des sommes restant à la charge de la famille sont également possibles pour l'ensemble des services proposés par l'ADMR.

N'hésitez pas à nous contacter, nous ferons les démarches nécessaires ensemble !

Avec l'ADMR, vivre en toute sérénité !

L'ADMR de Saône souhaite apporter aux personnes qu'elle aide, les prestations nécessaires à un maintien à domicile de qualité. C'est pourquoi, en plus des tâches "habituelles" telles que le ménage, le repassage, la préparation des repas, les courses, d'autres services sont développés afin de compléter l'offre. Nos interventions à domicile permettent également de proposer une écoute, un accompagnement, une présence, un maintien dans le réseau social.



Ainsi, le **service téléassistance** permet une présence sécurisante et une intervention au domicile de l'utilisateur en cas de besoin (chute, détresse...). Relié à une centrale d'écoute, l'appareil permet de garder un contact entre l'utilisateur et le monde extérieur. 10 postes de téléassistance étaient en place au 31 décembre 2008 sur le secteur.

Dans le but d'offrir aux populations fragilisées des services complets et de qualité, nous développons un service de **portage de repas à domicile**. Avec l'ADMR c'est vous qui décidez en fonction de vos besoins : vous êtes libre de prendre les repas tous les jours ou occasionnellement. 3 195 repas ont été livrés en 2008 sur le secteur de Saône.



Dans le but de répondre aux besoins croissants des familles en termes de garde d'enfants, l'ADMR propose une solution : la **garde d'enfants à domicile**. Notre association intervient en fonction des besoins des familles :

- ponctuellement ou régulièrement,
- en mode de garde unique ou en complément d'une assistante maternelle ou d'une structure d'accueil périscolaire,
- pour garder les enfants d'une famille ou mettre en place une garde partagée (enfants de 2 familles gardés simultanément au domicile de l'un ou l'autre des foyers).

De plus, l'ADMR réalise une estimation précise du coût de revient et accompagne les familles dans les différentes démarches administratives.

De plus, l'Association Domicile Services (ADS) créée par l'ADMR, permet de proposer des services de bricolage (peinture, papier peint, petite rénovation...) et d'entretien extérieur (bêchage de jardin, tonte de pelouse, taille de haies, nettoyage extérieur, rentrer du bois...).

Au total, l'ADMR a réalisé sur le secteur près de 17 000 heures d'activités (chiffre 2008). Elle emploie 23 salariées compétentes et formées par l'ADMR qui se relaient chaque jour pour intervenir au domicile des usagers ou assurent des tâches administratives à notre maison des services.



Contact & Renseignements

NOUVEAUX LOCAUX à partir du 1^{er} octobre
Espace services ADMR
2 rue de la Croix de Mission - 25660 SAÔNE
Tél. 03 81 55 93 84

Ca Bouge Dans les locaux !

L'ancien secrétariat de mairie, un moment utilisé par le Relais Assistantes maternelles, a maintenant d'autres fonctions.

Il accueille au rez-de-chaussée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 et le soir après 16h30 des **enfants du périscolaire pour des activités calmes** (jeux de société...) et **l'aide aux devoirs** les lundis et jeudis.

Il accueillera également dès septembre les **adolescents de Saône, Mamirolle, Le Gratteris et La Chevillotte**, un mercredi après-midi sur 2 (de 14h à 18h), le mardi après 18h et le vendredi soir de 19h à 21h, dans le cadre du dispositif mis en place par le Conseil général du Doubs, le **Contrat Territorial Jeunesse**.

Ce lieu nécessite quelques aménagements pour être au goût des adolescents. Entre autres, avant de mettre au rebut votre canapé, **pensez à eux et informez la mairie** (0381557131). Les ados recherchent également des **enceintes adaptables à un ordinateur ou à un Ipod** pour écouter de la musique, ainsi qu'un **petit réfrigérateur**.

Nous cherchons également un nom pour baptiser cet endroit.



exposition : "La guerre d'INDOCHINE"

Notre section AC-PG.CATM. TOE et veuves a organisé une exposition sur la guerre d'Indochine dans le hall de la mairie du 3 au 9 juin 2009, une permanence étant tenue par des adhérents de la section.

L'ONAC nous avait prêté sa collection composée de superbes **panneaux** avec des explications sur le déroulement des événements. Monsieur Robert Ferrand, ancien combattant d'Indochine habitant Morre, nous a aidés avec **une multitude de cartes postales, de photos** relatant cette période douloureuse pour nos anciens ayant participé à cette guerre. Nous avons également vu les conditions de vie de la population des hauts plateaux indochinois de l'époque. Toute cette partie de l'exposition était présentée sur des panneaux conçus par notre ami Robert ; tout n'a pas été exposé, faute de place.

L'inauguration a eu lieu le 3 juin à 19 h en présence de monsieur Alain Viennet, maire de Saône, de ses adjoints, mesdames N. Fils-jean, D. Peyrard, messieurs P. Saillard, P. Lantuejoul, B. Hufschmitt, P. Di Benedetto et quelques conseillers municipaux. **Des anciens d'Indochine, heureux de se retrouver, étaient présents**, dont monsieur René Bourgeois, président national des Vétérans d'Indochine, André Da Riva, président de la section ACPG-CATM de Besançon, accompagné de son épouse, ainsi que monsieur Guey, président de la section de Montfaucon, et des collègues du village.

Monsieur Jean-Yves Monnin, directeur des services de l'ONAC du Doubs, était excusé (en raison des élections européennes).

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette inauguration.

Nous remercions monsieur le Maire, ses collaborateurs et les personnes présentes.

Portage à domicile

La médiathèque de Saône vous propose un nouveau service à partir de la rentrée 2009 : le portage à domicile.

Ce service s'adresse aux personnes étant dans l'impossibilité de se déplacer à la médiathèque pour emprunter des livres. **Des personnes bénévoles se proposent de vous apporter à domicile vos lectures** (romans, magazines documentaires, BD...)

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter pour tous renseignements complémentaires le 03 81 55 94 56.

Les bénévoles du Comité de lecture se feront un plaisir de vous rencontrer et de répondre à vos attentes.

L'abonnement annuel à la médiathèque est de 13€, sans supplément pour ce service.

Le tour du monde en une soirée !

Mardi 7 avril 2009, la Commission Animations avait invité la famille Tsagalos, habitant depuis deux ans environ notre village, à venir présenter son périple à travers le monde.

Luc, Corinne, Marion et Thibaud ont voyagé à bord d'un camping-car. Ils ont fait partager à un auditoire attentif leurs émotions et **découvrir des paysages merveilleux et enchanteurs à travers un diaporama**. Un large public, curieux, a pu échanger longuement avec la famille Tsagalos sur sa vie quotidienne, émaillée de petits soucis, qu'ils soient mécaniques ou administratifs.

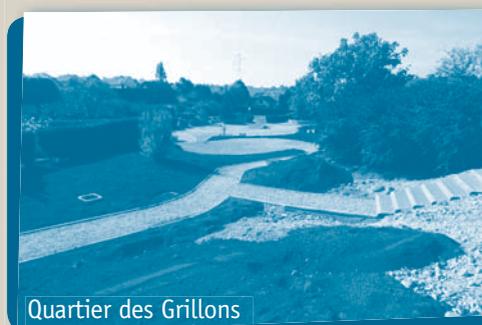
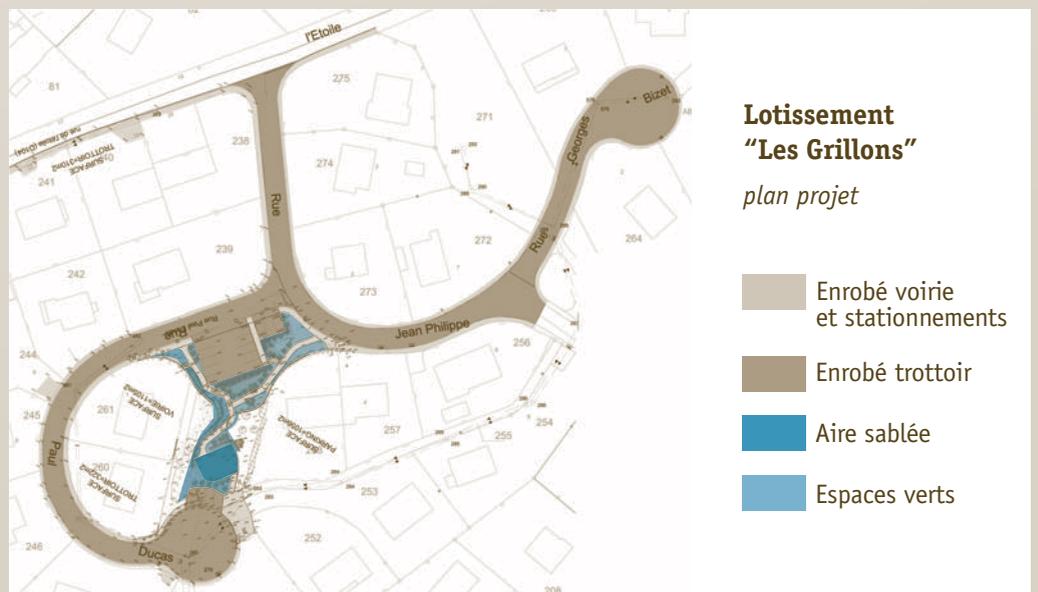
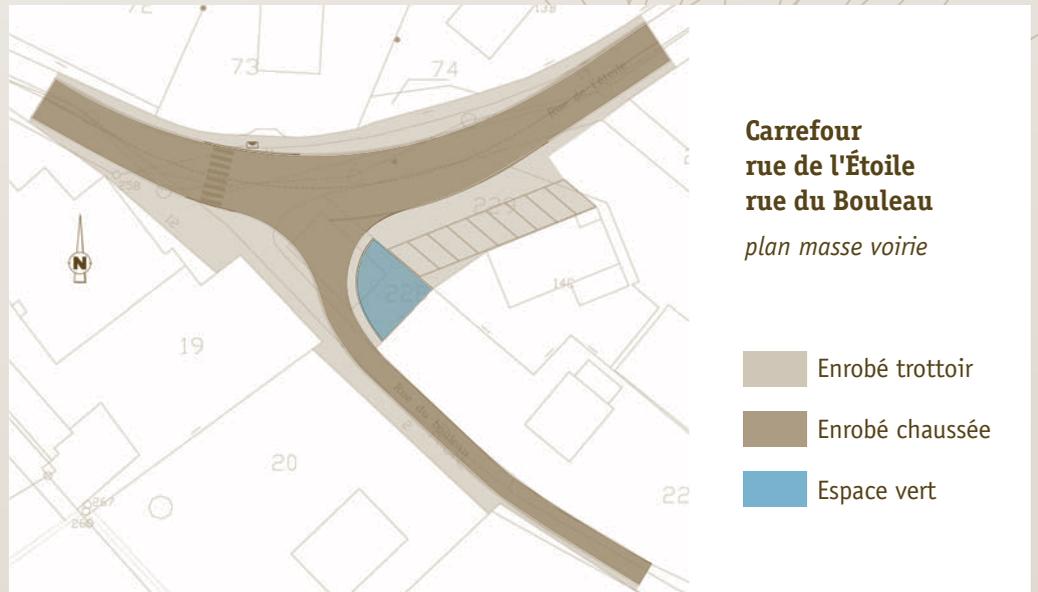
Cette aventure a certainement donné à plus d'un l'envie de partir vers des horizons lointains ou plus simplement de rêver en feuilletant le livre que Corinne Tsagalos a publié : **"Le tour du monde en camping-car"**, disponible à la médiathèque. Cette soirée s'est clôturée par une séance de dédicaces.

Les travaux sur la commune

2009 voit la commune investir dans plusieurs domaines.

- **Centre bourg** : le phasage établi sous le mandat précédent se poursuit avec la mise en service de la nouvelle liaison entre les rues de la Glacière et de la Croix de Mission. De fait, la circulation s'en trouve modifiée, faisant du bas de la rue de la Croix de Mission une voie en sens interdit sauf pour les ayants droit (riverains et services). Comme pour toute modification de circulation, des changements d'habitude nécessaires et le respect des règles communes faciliteront la vie de chacun.
- **Ecluse Grande Rue / rue de la Gare** : destinée à sécuriser l'endroit avec des trottoirs et un alternat, la municipalité réalise une écluse qui doit limiter la vitesse et permettre à de nombreux piétons (enfants, mamans avec poussettes, handicapés...) de pouvoir passer en toute tranquillité.
- **Carrefour rue de l'Étoile / rue du Bouleau** : reprenant une étude commandée par l'équipe précédente, l'aménagement de ce carrefour est nécessaire pour permettre aux nombreux enfants et collégiens empruntant ce passage de le traverser en toute sécurité. Par ailleurs, la vitesse élevée des véhicules montant et descendant doit être diminuée et les riverains entrant ou sortant de chez eux doivent pouvoir le faire dans de meilleures conditions.
- **Lotissement des Grillons** : dans le cadre de la réhabilitation de quartiers vieillissants se dégradant très vite, et profitant de travaux effectués dans ce secteur, la réfection de la voirie (rue et trottoirs) s'avère urgente. Un nouvel aménagement de la place est fixé et la réfection des trottoirs permet à tous de pouvoir marcher et circuler dans de bonnes conditions (surtout les mamans avec poussettes).
- **SDIS** : le projet présenté en juin 2008 voit son démarrage en 2009. Le plate-formage que la commune doit livrer à la CAGB ainsi que la viabilisation de la parcelle sont en voie d'achèvement. Selon le calendrier prévu, le SDIS sera opérationnel au 2^e semestre 2010, permettant aux sapeurs-pompiers de travailler et de pouvoir intervenir dans d'excellentes conditions.
- **Gare SNCF** : la rénovation de la gare s'est faite en juin 2009 à l'initiative de la SNCF. Le ravalement de la façade, le bardage ainsi que les abords en béton désactivé donnent "un sérieux coup de jeune" à cette vénérable station.

Tous ces investissements sont faits dans les limites budgétaires votées au conseil municipal. Ces travaux sont d'intérêt général car la sécurité et l'aménagement d'endroits potentiellement dangereux sont une priorité, que seuls le respect et le civisme de chacun feront que nous continuerons dans cette voie.





Ça bouge à l'école maternelle

Suite au départ en retraite de M^{me} Stofleth, M^{me} Christel Guinet a pris à la rentrée 2009 la direction de l'école maternelle.

« Après plusieurs années passées dans une CLIS 2 (classe recevant un enfant déficient auditif), j'ai choisi un statut de titulaire remplaçant. Ainsi, j'ai pu exercer sur différentes circonscriptions de Besançon, et dans des classes de tous niveaux pendant une quinzaine d'années. Je suis passée à la maternelle de Saône, pour y remplacer une collègue absente. J'ai apprécié d'y travailler, et j'ai même imaginé m'y installer... ».

L'école a été dotée durant l'été de **nouveaux ordinateurs**, fonctionnant sur le système ordiclasse, installé par la mairie de Besançon : 3 ordinateurs par classe, un ordinateur central pour les enseignantes relié à Internet, une imprimante couleur.

Les employés communaux ont fabriqué et installé des **tables adaptées à la taille des enfants**, dans chaque classe, pour recevoir ces nouveaux matériels. Ceci permettra d'éliminer de la "cuisine" les ordinateurs qui s'y trouvaient depuis plusieurs années et de redonner à cette salle un peu plus d'espace. **Une classe a été entièrement repeinte, la salle d'activité rafraîchie, la toiture refaite.**



Vive le printemps !



Vendredi 12 juin 2009, la médiathèque de Saône a accueilli dans ses murs l'Atelier de lecture de Levier composé de quatre amateurs de poésies et de belles lectures.

Le thème retenu était "Le printemps" et les textes lus avec talent étaient tirés de diverses œuvres. C'est dans un décor champêtre, table dressée avec fruits et légumes, fleurs disposées harmonieusement, que les écrits de Maurice Carême, Colette, Philippe Delerm ou Boris Cyrulnik entre autres ont été mis en scène. La soirée était ponctuée d'intermèdes musicaux avec guitare et accordéon.

Les spectateurs présents ont apprécié ce **temps de lecture bucolique plein de fraîcheur et de simplicité.**



DU NOUVEAU CHEZ LES sapeurs-pompiers



L'année 2009 a vu au centre de première intervention de Saône-Mamirolle une importante évolution.

Après la fusion des deux centres de Saône et Mamirolle réalisée depuis juillet 2008, **la zone d'intervention a été étendue.** Nous intervenons désormais sur les communes de Gennes, Montfaucon, La Vèze, Fontain, Montrond-le-Château, Mérey-sous-Montrond, Tarcenay, Le Gratteris, La Chevillotte, Mamirolle et bien sûr Saône, soit 11 communes.

De **nouveaux véhicules** nous ont été affectés :

- un FPTHR (Fourgon pompe tonne hors route), véhicule incendie avec 3m³ d'eau en réserve, pouvant embarquer jusqu'à 8 hommes
- un VSAB (Véhicule de secours et assistance aux blessés), véhicule sur lequel le personnel est en formation afin de pouvoir prendre en charge, en pleine autonomie, les personnes ayant besoin de soins du lieu de l'accident jusqu'au service des urgences de l'hôpital de Besançon.

L'effectif du centre est aujourd'hui de **26 sapeurs-pompiers volontaires.** Nous effectuerons pour l'année 2009 environ **400 interventions.**

La construction d'une nouvelle caserne est en cours rue du Cheneau Blond, lieu où nous emménagerons dans le courant du 2^e semestre 2010.

Une médaille de la famille française

Le 20 juin à la mairie, le maire, Alain Viennet, a remis à Monsieur Patrick Guidat la médaille de bronze de la famille française.

Au cours d'une cérémonie touchante, à laquelle assistaient et participaient deux de ses enfants et ses deux petits-enfants, M^{me} Bobillier, conseillère municipale et vice-présidente du CCAS, lui a remis cette récompense.

Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres familles...

(Condition pour déposer un dossier : avoir élevé au moins 4 enfants, dont l'aîné a au moins 16 ans. Dossier à retirer en temps utile à la mairie).



de l'aide au bout Du fil

La télé-assistance à domicile est destinée à sécuriser les personnes isolées, handicapées, âgées ou non, désireuses de rester à domicile en toute sécurité, quels que soient leurs régimes social et de retraite.

La commune de Saône, soucieuse de ces personnes, a décidé de créer un partenariat avec l'association "Présence Verte" pour la mise en place d'un système de télé-assistance à domicile. Fiable et efficace, le système fonctionne 24h/24 et 7j/7. Il est composé d'un transmetteur, connecté au réseau téléphonique et d'une télécommande portée en médaillon autour du cou de la personne.

En cas de problème (chute, léger malaise ou autre souci), une simple pression sur le médaillon déclenche une alarme reçue par les professionnels de la centrale d'écoute "Présence Verte". L'interlocuteur dialogue avec l'abonné, analyse la situation et fait intervenir un membre de son réseau de solidarité (un voisin, un membre de la famille désigné), appelle son médecin ou alerte les services d'urgence si la situation le nécessite.

Dernièrement, Monsieur GALLET, habitant rue du Marais, a demandé l'installation de ce système. En effet, il vit seul la majorité du temps. Ses enfants habitent, au plus près, à Besançon et ne peuvent plus être présents auprès de lui aussi souvent qu'ils le voudraient. Avec quelques soucis de santé en plus, il devenait nécessaire de pouvoir faire intervenir des personnes du voisinage en cas de difficultés. Monsieur GALLET et ses enfants ont donc fait le choix d'installer "Présence Verte". La famille est rassurée et elle peut compter sur un réseau fiable, à tous les instants du jour comme de nuit.



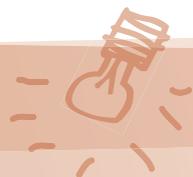
Lors de la mise en route de l'appareil, Monsieur GALLET a apprécié la présence de deux personnes du CCAS : Mesdames PEYRARD et BOBILLIER.

À noter que la convention signée avec la commune offre des conditions préférentielles lors de la mise en place de la télé-assistance.

Renseignements : CCAS de Saône au 03 81 55 71 31
ou Présence Verte de Franche-Comté au 03 84 75 07 93



Soirée théâtrale



Samedi 4 avril à l'Espace du Marais, la troupe "Caméléon" de Novillars a interprété, devant un public enthousiaste, "Je veux voir Mioussov".



Cette comédie en deux actes de Valentin Kakaïev était mise en scène par Elisabeth Boffy, également actrice.

Les spectateurs de Saône mais également des environs s'étaient déplacés en grand nombre puisque l'on a compté plus d'une soixantaine d'entrées.

La bonne humeur était au rendez-vous et les rires ont fusé régulièrement dans le public, entraînés par l'enthousiasme communicatif des acteurs dont la complicité faisait plaisir à voir.

Cependant, "Je veux voir Mioussov" n'est pas seulement une suite de quiproquos et de portes qui claquent ; derrière ces situations ro-

cambolesques, on peut très vite découvrir que l'auteur se permettait une critique acerbe du système soviétique. Faire passer des messages sérieux en faisant rire : c'est là le talent des humoristes !

Les comédiens ont longuement été applaudis et sont ensuite venus gentiment répondre dans la salle aux nombreuses questions des spectateurs.

Merci à ces acteurs talentueux d'avoir permis à l'assistance de passer une agréable soirée.

clap clap
clap clap

La semaine Georges Brassens

L'association L'Amandier a pour but de faire vivre l'œuvre de Georges Brassens. Elle compte plus de 120 adhérents dont une vingtaine de musiciens et chanteurs. À Saône, du 13 au 20 mars 2009, l'âme du troubadour était palpable.

À la Messarde puis à l'école de la Mairie, Philippe Borie, le chanteur, et Guy, son guitariste, présentent Brassens, l'homme et ses thèmes favoris. Dans chaque classe, ils interprètent trois chansons familières comme "L'Auvergnat", "Le petit cheval dans le mauvais temps", "La mauvaise réputation" ou "Les copains d'abord", charmant les écoliers. À la Messarde, un concert d'une douzaine de chansons est donné, devant les trois classes réunies.

Au collège, Madame Forest, professeur de musique accueille les artistes. Devant une classe de 4^e, particulièrement attentive, ils font vivre l'œuvre de Brassens. Les collégiens chanteront "Le parapluie".

Au total, 6 classes de primaire et 2 du collège auront été visitées.

Une exposition était également installée à l'Outo. Vingt panneaux présentent la vie et la carrière de l'artiste. Nous pénétrons dans son intimité auprès de ses parents, sa Jeanne, ses amis et ses chats. Nous assistons à ses débuts avec Patachou et plus tard en première partie des Frères Jacques. Nous suivons ses concerts

à Bobino et l'Olympia et ses tournées en province. En 1973, voici son dernier passage à Besançon. Il est accueilli par Jean-Louis, un jeune animateur culturel, maintenant artiste saônois confirmé. Un crâne est offert à l'artiste "gare au gorille !". Quels souvenirs inoubliables ! En 1981, la chaise et le micro attendent désespérément l'artiste... "Brassens a cassé sa pipe !". Des guirlandes de pochettes de disques décorent la place Georges Brassens.

L'exposition est inaugurée le samedi matin en présence d'Alain Viennet, maire de Saône et de Yves-Michel Dahoui, conseiller général. Annick Preux, président de LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde) remercie l'Amandier de s'être prêté à l'ensemble des animations de la semaine.

Plus de cent personnes attentives, ainsi que plusieurs classes ont admiré cette exposition riche en trésors et souvenirs. Le charme, la tendresse et la nostalgie sont partagés par tous. Quel artiste ! À 61 ans, il est parti beaucoup trop tôt.

Une soirée musicale et conviviale était proposée, salle Guinemand. Annick Preux présente le bilan de la semaine Brassens et explicite le but de cette soirée : acheter un dromadaire pour notre village malien.

Nos artistes font vivre le poète à travers ses chansons. De brèves explications introduisent les titres et précisent leurs inspirations. Ils

commencent par les chansons les plus connues, puis les complaintes posthumes. Ensuite, nos troubadours proposent un choix de chansons à interpréter, chacun fait sa commande. Tirées au sort, ces chansons sont interprétées avec un réel plaisir. Certains fredonnent, nostalgiques, les refrains connus et les applaudissements redoublent.

En hommage à l'artiste, chacun reprend le refrain "Les copains d'abord" avec beaucoup d'émotion et une pointe de nostalgie. Extraordinaire soirée de retrouvailles avec un génie du verbe !!!

Nos objectifs sont atteints, proposer une animation culturelle, faire connaître aux jeunes le poète de Sète, réveiller le Brassens qui sommeille en nous, et offrir un dromadaire à nos amis Maliens.

Un grand merci à l'Amandier et aux bénévoles de LACIM.



Fêtons l'Europe !



Comme chaque année, la fête de l'Europe a été célébrée le 9 mai ; l'occasion, pour un comité de jumelage en pleine renaissance, de retracer la construction européenne à travers une exposition présentée à l'Outo mais également de faire découvrir la gastronomie de nos pays voisins.

Sous un soleil printanier, deux chapiteaux avaient été dressés sur le parking du centre du village pour accueillir les amateurs de **spécialités culinaires italiennes et allemandes**. Au menu : pizzas, boules de Berlin, gâteaux traditionnels... le tout accompagné de bières allemandes. Dans la convivialité, chacun aura pu déguster et apprécier ces produits venus d'ailleurs.

Outre la rétrospective sur la construction européenne de 1957 à 2007, le cœur de l'Outo accueillait une autre **exposition sur le carnaval en Europe**, thème ludique pour découvrir sous un autre aspect les coutumes des pays qui partagent avec nous l'aventure européenne.

Le comité de jumelage compte bien développer la fête de l'Europe pour l'inscrire dans le temps, et faire de celle-ci **un rendez-vous incontournable dans la vie de notre village**.



RENCONTRE 3 questions à...

Depuis 25 ans, chaque matin, Jacques Duquet, demeurant route de Saint-Anoine, relève les données météorologiques de la veille. Ainsi, il contribue par son travail bénévole à l'élaboration des statistiques annuelles de Météo France sur le département du Doubs. Températures caniculaires ou précipitations exceptionnelles, rien n'échappe à la vigilance de ce passionné.

SVC : Comment a débuté cette activité ?

J.D : « Tout a commencé en 1985, la chambre d'agriculture et Météo France avaient lancé une expérience pour recueillir les données météorologiques pour orienter ensuite de manière plus efficace la culture et le travail dans les champs. Étant moi-même agriculteur, j'ai tout de suite participé à ce projet. Depuis, je continue mes relevés journaliers pour Météo France grâce à la station météo et au pluviomètre installés dans mon jardin. C'est devenu pour moi une véritable habitude sans être une contrainte car les jours où je ne suis pas là, je trouve toujours quelqu'un pour venir collecter les informations ».



SVC : En quoi consiste cette activité ?

J.D : « Tous les matins, je mesure les précipitations de la veille et relève la température minimale de la nuit et la maximale de la journée. J'ajoute aussi un commentaire général sur le temps qu'il a fait. En période hivernale, il faut également calculer la hauteur de la couche de neige tombée. Une fois tous ces renseignements récoltés, je les envoie le jour-même par internet à Météo France et les reporte sur un cahier que je leur transmets chaque mois. En retour, Météo France me donne le récapitulatif de l'année écoulée pour "ma" station ainsi que celui du département ».

SVC : Quels enseignements pouvez-vous tirer de tous ces relevés ?

J.D : « Vous savez, le temps est très changeant d'un endroit à un autre, il peut y avoir un orage à seulement quelques kilomètres sans qu'aucune goutte de pluie ne tombe ici. Ces relevés ne jouent pas pour tout le secteur du plateau mais ils permettent de comparer et de relativiser la météo d'aujourd'hui avec les données du passé. Par exemple, on a l'impression que, cette année, le mois d'août a été très sec ; pourtant, avec 95 mm de pluie tombée, on reste dans la moyenne qui se situe autour des 100 mm pour ce mois de l'été. Cependant, cette impression est légitimement renforcée par le fait que près de la moitié des précipitations du mois (47 mm) est tombée en seulement deux heures au cours d'un orage. Il faut aussi noter que, malgré des journées très chaudes lors de ce mois d'août, le record de chaleur n'a pas été battu, celui-ci remonte à l'été de la canicule en 2003 avec 39,1°C. **Après 25 ans, c'est toujours une activité passionnante, j'espère bien la poursuivre encore longtemps** ».

CONSERVATOIRE CONCERT DU 2 JUIN 2009

Depuis 2005, un partenariat ayant pour but une diffusion musicale et culturelle existe entre la Commune de Saône et le Conservatoire du Grand Besançon. Ainsi, chaque année, une formation (orchestre d'harmonie, ensemble de cuivres, chœur...) de cet établissement se produit en concert.



Le 2 juin 2009, lors d'une manifestation organisée dans ce cadre à l'Espace du Marais, Marie Marbach et Perrine Faes ont dirigé l'Octuor à vent du Conservatoire et interprété la Partita en mi bémol de Hummel et des extraits de la Flûte enchantée de Mozart. À la tête du Jeune Orchestre Symphonique, Mathieu Charrière a fait découvrir ou redécouvrir au public l'Apprenti sorcier de Dukas et la Symphonie en ré majeur de Gounod. Pour ces trois élèves, ce concert avait un enjeu particulier puisqu'il servait d'épreuve à leur examen de direction d'orchestre. Ces trois jeunes musiciens ont su dépasser le stress de l'examen et ont contribué à la réussite de cette soirée musicale.

Une bonne année pour la batterie fanfare

L'année écoulée a été pour l'orchestre local, une année riche en événements.



Le concert de printemps, en avril, permit aux musiciens de démontrer leur talent en interprétant des pièces riches et variées. Une place importante

fut faite aux élèves de l'école de musique par la mise en place d'un orchestre junior et d'une mini chorale pour les plus petits. Cette soirée fut marquée par la présentation des nouvelles tenues, financées par la municipalité. À ce titre, je me permets de remercier l'ensemble du conseil municipal pour cette aide. Pour finir en beauté cette soirée culturelle, la place fut donnée au Muppet's Jazz Band, orchestre d'une très grande renommée.

Afin de promouvoir son style de musique, la batterie fanfare ne s'est pas cantonnée au village et au plateau. Elle a pu être vue, en interprétant différentes évolutions, à Marnay, Besançon, Tavaux ou encore à Levier. Sur le plan national, l'ensemble de percussion a participé au festival international du tambour à Saint-Brieuc dans les côtes

d'Armor en juillet. Ce week-end fut pour l'ensemble des participants très riche tant sur le plan musical que relationnel, un bon moment d'échange entre les différents pays du monde et entre le milieu professionnel et amateur. Pour finir, sur le plan international, nous avons pu constater la participation d'un musicien de notre société au festival mondial de percussions Incheon Bupyeong Pungmul en Corée en mai. Une délégation de 15 tambours, représentait ainsi la France.

Pour l'année à venir, un nombre important de projets sont à l'étude. Vous pouvez venir nous écouter lors des manifestations saônoises (Téléthon, fête de la musique, etc.) mais aussi le 21 novembre prochain à Clerval et le 13 mars 2010, lors du prochain concert de printemps. Réservez dès à présent votre soirée.



Guide Du Compostage au jardin et à la maison



Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

Le compostage individuel

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Permettant de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage individuel est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement. Le compostage en tas se pratique depuis des millénaires. L'utilisation d'un composteur individuel présente toutefois certains avantages : esthétique, propreté, gain de place, protection contre les animaux indésirables (rongeurs, animaux domestiques...) etc.

Les conditions d'un compostage réussi

Au-delà du choix du matériel, la réussite du compostage dépend du soin que vous y apporterez : pour assurer la dégradation des déchets, une bonne aération du compost par les brassages périodiques et une vérification de l'humidité sont nécessaires. Ceci demande une certaine surveillance et quelques interventions régulières. Ainsi, vous pourrez obtenir, dans des délais raisonnables, la production d'un compost de qualité. Des équipements complémentaires peuvent se révéler utiles, comme une petite poubelle de cuisine, un tamis pour affiner le compost, et éventuellement un broyeur pour réduire les tailles.

Pour en savoir plus sur le compostage en général, n'hésitez pas à contacter l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dans votre région.

7 conseils pour le compostage de vos déchets

- 1 Débuter de préférence au printemps ou en été.
- 2 Utiliser des déchets frais.
- 3 Bien mélanger les déchets verts.
- 4 Pas trop de déchets à la fois et pas trop humides.
- 5 Retourner et aérer régulièrement.
- 6 Conserver une certaine humidité et une température supérieure à 40°C pendant quelques jours.
- 7 Éviter les substances nocives et polluantes.

Sont interdits > Les imprimés de couleurs car ils contiennent des substances nocives pour le compost, le verre, les métaux, les produits chimiques, les pelures d'agrumes (oranges, citrons et pamplemousses), les restes de viande, de poisson, le gravier, le sable, les végétaux à décomposition difficile (feuilles de thuya, résineux, laurier), les mauvaises herbes montées en graine, les excréments d'animaux familiers (fientes de volailles, litières pour chat), et les couches-culottes car ils peuvent être porteurs de germes pathogènes.

Attention > Les déchets utilisés pour fabriquer du compost ne doivent en aucun cas être des déchets médicaux tels pansements, cotons souillés ou tout autre matériau contaminé par une plaie, blessure ou maladie... mais provenir de sources végétales telles que les épluchures de légumes, herbe coupée...

automne

La vie de mon composteur

Je peux sortir le compost et l'utiliser comme paillis ou amendement organique.



décembre
novembre
octobre

Compost prêt à l'utilisation comme paillis.

Je remplis mon composteur

Les feuilles représentent le plus gros volume de déchets de l'automne. Cet apport carboné doit être bien mélangé aux dernières tontes, car il risque de se tasser et de ne pas se décomposer.

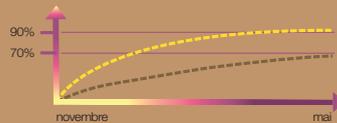
Les feuilles

Décomposition rapide :
chênes, charme, fruitiers...

Décomposition lente :
hêtre, platane, érable...



Taux de décomposition



Ma vie autour du composteur

Je répartiss les feuilles

dans la masse de déchets en cours de décomposition et maturation.

Je déverse régulièrement mon bio-seau

J'utilise mon compost en novembre et décembre



Pour les arbres et arbustes

Compost de 3-4 mois pas complètement décomposé, juste hygiénisé.

Paillis

A disposer au pied des arbres et arbustes. A enfouir après l'été.

Je peux répandre 3 à 5 kg/m²



Pour les petites plantes et le potager

Compost de 6-7 mois bien décomposé et hygiénisé.

Amendement organique

Pour enrichir ma terre.

Je peux utiliser de 2 à 8 kg/m²

La vie de mon composteur

Je remplis mon composteur

L'hiver est la saison de vie au ralenti. La température de mon composteur est constante (entre 10 et 18°C selon les régions). La quantité d'oxygène au centre du silo ne varie pas. Je n'interviens qu'en cas d'excès d'humidité ou de sécheresse. Je continue de l'alimenter avec mon bio-seau et les déchets du jardin (feuilles, mauvaises herbes...).

volume stable



Je m'interroge : pourquoi faire de bons mélanges ?

Pour bien assembler les matières vertes et brunes qui donnent un humus stable donc un bon compost.

Ma vie autour du composteur

2 dangers guettent mon composteur

Trop de tassement

Trop d'humidité

Une solution, je remue régulièrement mon compost.

Mon compost et le sol de mon jardin

Structure du sol

- Il donne du corps au sol léger (sableux) et allège les terres lourdes (argileuses) en les aérant.
- Il donne une structure grumeleuse (terre plus facile à travailler).

Hydrométrie du sol

- Il limite l'évaporation de l'eau (particulièrement l'été).
- Il protège du gel en hiver.

Nutrition du sol

- Il améliore l'état sanitaire (limite la prolifération de la micro-faune nuisible dans le sol : cochenilles, doryphores...).
- Il nourrit le sol (apport d'oligo-éléments).

10 kg de compost pour produire 10 kg de légumes

(Comité Jean Pain - Belgique)

Le samedi 14 novembre 2009,
la culture sous tous ses aspects
à la médiathèque de Saône

L'art sur un plateau

Depuis maintenant trois ans, les habitués de la médiathèque sont accoutumés à voir l'Outo transformé par des expositions artistiques très diversifiées pendant trois mois, à la rentrée scolaire. Mêlées aux livres, des œuvres emplissent l'espace, rayonnant par leurs forces d'évocation. Les atmosphères changent du tout au tout d'une exposition à l'autre, mais le charme opère sur tous les visiteurs, petits ou grands.

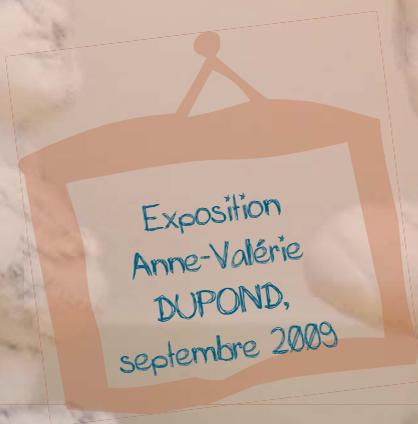
Denis Pérez fut le premier à installer ses frères et hautes silhouettes humaines en septembre 2007. Le mois suivant, les étranges "loupiotes" de Guillaume De Baudreuil suscitaient l'émerveillement. En novembre, les personnages totem d'Edith Convert, en métal suturé de soudures, surgissaient à chaque détour d'allée. L'année dernière en septembre, Philippe Tatre, très éclectique, présentait des vitraux, des collections de galets/

oiseaux, des dessins animaliers très maîtrisés. En octobre, Gérald Mainier exposait ses grandes peintures/couleurs de paysages et Régina Lemoigne installait en novembre sa longue allée de galets/bourgeons en grès émaillé aux infinies nuances de céladon.

Cette année, les trois expositions continueront à souligner l'infinie variété des rapports au monde qui nous entoure. Au même titre que les livres qui sont offerts aux lecteurs, les expositions artistiques cherchent à vitaliser et nourrir notre monde intérieur. Le comité de lecture (qui sélectionne les ouvrages et organise les manifestations) et la Commune (qui contribue par son effort financier à rendre possible cette ouverture) ont à cœur de favoriser l'accès de tous à une culture riche et plaisante, de haute qualité. Un vaste public, dépassant très largement les limites de notre bourg, se déplace spécialement pour ces manifestations, montrant par cela le rayonnement et le dynamisme de notre village.

Le 14 novembre prochain aura lieu, comme il y a deux ans, une journée "point d'orgue" de ces expositions artistiques. Les artistes invités durant les trois mois de rentrée seront présents, mais une très large ouverture vers d'autres domaines culturels sera donnée par la convergence de nombreuses pratiques artistiques à l'Outo : des artisans d'art (travail du verre, lutherie, raku...), des auteurs de tous genres (romans, reportages, théâtre, essais), un dessinateur de bande dessinée ... se mettront à votre disposition pour parler de leurs passions.

Si l'on en juge par les nombreux témoignages enthousiastes de notre première édition (en 2007), les rencontres et animations qui ponctuent toute la journée sont très appréciées. Le comité de lecture de l'Outo a mis en œuvre toute son énergie pour préparer une édition 2009 encore plus riche que celle de 2007. Vous êtes invités à venir nombreux découvrir les œuvres et rencontrer les artistes qui vous sont proposés ... sur un plateau !



Saône, votre commune > bulletin d'informations communales

Mairie : 26 rue de la Mairie - 25660 Saône - Tél. 03 81 55 71 31 - Fax 03 81 55 89 58 - www.saone.fr.st - Mail : mairie.saone@wanadoo.fr
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45 ; le samedi de 9 h à 11 h 45.



Directeur de la publication : Alain Viennet. Responsable de la communication : Nicole Filsjean.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : M. Billot, C. Bobillier, J.-P. Bonjour, D. Cotton, P. Delcey, P. Di Benedetto, L. Dietlin, P. Ducros, P. Dupond, J.-L. Filsjean, M. Goguel, M. Marceau, C. Mathevon, G. Paris, D. Peyrard, P. Peyrard.

Conception, réalisation et impression : Imprimerie SIMON - 25290 Ornans - Tél. 03 81 62 20 96
Imprimé sur papier 100% recyclé - Dépôt légal : octobre 2009 - Édité à 1450 exemplaires.

